

adopteront un fusil auquel sera donné la nom de fusil du service impérial, et cela, après examen de spécialistes et après consultation entre les autorités militaires de la Grande-Bretagne et les colonies d'outre-mer, de manière qu'à l'avenir, s'il nous arrive d'avoir, à prendre part à quelque guerre, nous n'ayons plus à discuter des différences d'armes, de transport, d'équipement, ni de quoi que ce soit.

Mon très honorable ami nous a lu certaines parties de cette correspondance à laquelle je ne ferai plus que quelques rares allusions. Il a parlé de certaines remarques relatives à la commission des hôpitaux militaires, à celle des pensions, à celle du service national, remarques faites par mon honorable ami le ci-devant ministre de la Milice et de la Défense. Pour ce qui est de la commission des hôpitaux militaires, je ne vois pas que rien d'absurde s'y rattache. Comme je l'ai déjà fait observer, cette commission a été établie par l'initiative de l'ex-ministre lui-même. S'il y a quelque chose d'absurde relativement à la commission des pensions cette absurdité est attribuable à toute la Chambre des communes, puisque la commission des pensions a été établie sur le rapport d'un comité de cette Chambre, rapport unanimement ratifié par le vote de cette Chambre. Quant à la commission du service national, à l'époque où ont été faites les observations, elle n'avait pas encore commencé son travail. Mon très honorable ami déclare qu'il désire discuter cette commission dans une autre circonstance. Je serai bien aise qu'il le fasse et qu'il porte son examen sur tout ce qui la concerne.

Pour ce qui est d'une prétendue immixtion du haut-commissaire canadien dans les choses militaires, je ne sache pas que cette accusation soit bien fondée. Je lui ai de fois à autre demandé par dépêche télégraphique de se mettre en communication avec les bureaux de guerre au sujet de choses nécessitant la coopération des deux gouvernements, et c'est ce qu'il a fait chaque fois. En dehors de ces circonstances, je ne sache pas qu'il y ait eu intrusion de sa part. Quant à ce qui regarde l'opinion de lord Kitchener, je prends note de ce que mon honorable ami a lu dans la correspondance; mais je puis dire avec certitude que dans mon entrevue avec lord Kitchener en 1915, jamais il ne m'a exprimé une pareille opinion.

L'hon. sir SAM HUGHES: La date à laquelle il est fait allusion est celle du mois d'octobre 1914, date à laquelle lord Kitchener a exprimé l'opinion que ces militaires étaient

des réguliers anglais. Le premier ministre ne dira-t-il pas que dès mon retour au Canada, je l'ai renseigné sur ce point.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je ne me souviens pas.

L'hon. sir SAM HUGHES: Ne lui ai-je pas dit ce que lord Kitchener et le haut commissaire. . . .

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je ne me souviens vraiment pas. Je ne nie pas la chose, mais je dis simplement ne pas me la rappeler. Tout ce que je dis, c'est que, dans sa consultation avec moi, lord Kitchener n'a exprimé aucune opinion de cette sorte, ni ai-je vu de la part du War-office ou de la part de quelque fonctionnaire là-bas le moindre désir de faire fi du Canada ou des intérêts canadiens. Voilà ce que je puis dire en toute sincérité: jamais je n'ai découvert qu'il pût y avoir de la part du gouvernement anglais, ni de la part du War-office, non plus que des fonctionnaires avec qui j'ai eu affaire là-bas, la moindre disposition à faire fi des intérêts du Canada.

L'hon. sir SAM HUGHES: Me sera-t-il permis de poser une autre question?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Sans doute.

L'hon. sir SAM HUGHES: Le premier ministre se souvient-il qu'on se soit opposé à la nomination du colonel Steele, général Steele maintenant, qui commandait la seconde division.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je me souviens qu'on le jugeait trop âgé pour faire la campagne; telle était aussi l'opinion de mon honorable ami.

L'hon. sir SAM HUGHES: Si le premier ministre désire que je m'explique, je puis m'exécuter, mais pas maintenant.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Libre à l'honorable député de donner des éclaircissements à son gré. L'impression qui m'est demeurée, dans le temps, c'est qu'il se rangeait à cet avis.

L'hon. sir SAM HUGHES: La correspondance en fera foi.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'ignore la teneur de cette correspondance; je ne l'ai pas examinée. L'impression qui m'est restée, c'est qu'il se rangeait à cet avis. J'ai parfaite souvenance que l'honorable député se ralliait à cet avis. Tout le monde reconnaît les éminentes qualités et les beaux états de service du général Steele. La seule objection qu'on ait fait valoir au-